

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 mai 2013

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire.

Philippe Vuillemin est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jean-Louis Jeannin, ouvre la séance à 20h30.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 11 avril 2013 est approuvé à l'unanimité.

### 1. Urbanisme

● Zone artisanale : suite au courrier de M. et Mme Thierry Bernard, le Conseil municipal rejette à leur demande de reclassement de leur bien situé dans la zone artisanale en local commercial et d'habitation.

● Déclarations d'urbanisme :

Permis de construire :

- GUYOT David et Laetitia	Maison d'habitation	Rue de la Corvée
- MOREL Benjamin et Sophie	Maison d'habitation	Impasse de la Corvée
- Commune de Naisey les Granges	Extension école	4 Place de la Poste

Déclarations préalables :

- MERIALDO Mickaël	Pose d'un velux	10 rue du Château
- JEANNIN Jean-Louis	Abri de jardin	5 rue de la Côte

● Le Conseil municipal décide (Pour : 14, abstention : 1) d'acheter le terrain situé au lieu-dit Calangen parcelle ZE 269 à M. Dominique Balanche d'une superficie de 1 425 m<sup>2</sup> pour 1 425 €.

Frais de bornage : 1 034,54 € TTC

### 2. Décision modificative budget communal

La trésorerie nous demande d'annuler et remplacer la décision modificative n°1 (problème de logiciel comptable) concernant la reprise des excédents du Syndicat de la Maison Forestière de la manière suivante :

D001 (investissement) : - 16 029,52 €

R002 (fonctionnement) : 3 000,51 €

### 3. Forêt

● Vente :

Vente de résineux 2013 :

Ets Locatelli Débardage (Grandfontaine sur Creuse) : 615 m<sup>3</sup> pour 22 662,60 € TTC soit 36,85 € le m<sup>3</sup>

Sarl Miotte Henri (Cour St Maurice) : 191 m<sup>3</sup> pour 8 842,48 € TTC soit 46,29 € le m<sup>3</sup>

**Total vente de résineux : 31 505,08 € TTC**

Vente de feuillus en bordure de route :

Ets Calvi (Lods) : 103 m<sup>3</sup> pour 6 270 € TTC soit 60,87 € le m<sup>3</sup>

Ets Manzoni (Myon) : vente en bloc pour 1 278 € TTC

Sarl Sapolin Frères (Naisey les Granges) : 63,180 tonnes pour 2 028,08 € TTC soit 32,19 € la tonne

Total : 9 576,00 € TTC

A déduire : abatage pour 2 800 € et frais de prestation ONF

**Total vente de feuillus : 6 776 € TTC**

**Soit un total de vente de 38 281,08 €.**

- Vente de feuillus 2013 (septembre) : les parcelles 2, 13, 22-23, 46-47 et 50 sont retenues par le Conseil municipal (Pour : 14, abstention : 1)
- Travaux 2013 : Le Conseil municipal, sur proposition de la commission forêt, accepte le programme de travaux de l'ONF pour un montant de 22 529,59 € TTC. (Pour : 14, abstention : 1)
- La commission forêt se réunira pour élaborer le nouveau règlement d'affouage avant les inscriptions en fin d'année.

#### **4. Eclairage public**

Une demande de subvention sera effectuée auprès du Syded pour le projet de rénovation de l'éclairage public.

#### **5. Bâtiments communaux**

Le Conseil municipal valide les plans suivants proposés par la commission bâtiment :

- aménagement de l'étage du groupe scolaire (à l'unanimité)
- aménagement des locaux commerciaux (Pour : 14, abstention : 1)
- aménagement de la mairie (à l'unanimité)

#### **6. Voirie**

La commission voirie se réunira pour étudier les dossiers suivants :

- Proposition des propriétaires de l'impasse Tavernier de céder gratuitement l'impasse à la commune.
- Projet de travaux de réfection de voirie : rue des Combottes, rue des Vergers et impasse Verger Grangier.

#### **7. Questions diverses**

➤ Péri-scolaire et extrascolaire : le Conseil municipal décide à l'unanimité de supprimer à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2013 l'extrascolaire sauf les 4 semaines en été et de maintenir le péri-scolaire.

➤ Fête patronale : suite à la demande de la paroisse pour l'apéritif de la fête patronale, le Conseil municipal décide (Contre : 8, pour : 5, abstention : 2) de ne pas participer financièrement à cet apéritif.

➤ Fleurissement : la commission environnement remercie toutes les personnes qui s'investissent pour le fleurissement du village.

➤ Date à retenir :

Jeudi 27 juin

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h45

Le Maire,  
Jean-Louis Jeannin

Le secrétaire de séance,  
Philippe Vuillemin